



Paris le 3 décembre 2008

**Syndicat National de l'Éducation Physique
De l'Enseignement Public**

Fédération Syndicale Unitaire

NOTE AUX CREPS

Les décisions concernant les CREPS sont imminentes ; elles poursuivent la mise en place de la RGPP. Le prochain CMPP¹ doit donner le(s) prochain(s) scénario à expérimenter à compter du 1^{er} janvier 2009 pour les DRJS et DDJS, et annoncera, peut-être, les suppressions de CREPS si les choses ne sont pas rendues publiques avant.

Ce que chacun sait c'est que dès le 1^{er} septembre 2009, les premiers CREPS seront supprimés, ce qui signifie que d'autres mesures s'étagèrent à hauteur des suppressions envisagées (14 ?).

Un CTPM est prévue pour le 16 décembre, certainement dans la foulée du CMPP.

Dans l'immédiat, après le rassemblement des chefs d'établissement à Reims, nous connaissons certains points de la « nouvelle politique sportive ». Constatons d'abord que c'est une approche pointilliste, sans cadre général organisateur autre que la traditionnelle rengaine liée aux économies nécessaire et rengaine rendue si obsolète après les milliards dépensés pour colmater la crise bancaire. L'argent n'existe pas pour le sport.

Rapidement quelques éléments :

- suite au rapport Bertsch, le toilettage des diplômés est entamé (avec beaucoup d'inconnues encore) ; l'axe essentiel à retenir est la libéralisation de la formation et le repliement de la responsabilité publique sur quelques niches (!) et les activités à responsabilité spécifique. Cette option de soutenir la formation par le privé, soit en lui laissant le champ libre, voire en le subventionnant, soit en lui préparant le terrain en développant des formations publiques là où « l'offre privée n'est pas constituée », nous l'avons dénoncée très tôt à partir des questions liées à la stratégie de l'habilitation et aux théories qui fleurissaient alors sur la modernité du pilotage plus que de la mise en œuvre. Maintenant, nous sommes quasiment au bout de ce processus de privatisation.
- recalibrage du haut niveau par réduction des pôles espoir, réduction de la liste nationale... tout cela s'apparente à un choix de sports compétitifs et médaillables » pour les prochains JO.
- investissements dans les établissements revus à la baisse en fonction des nouveaux choix.
- vision « subsidiaire » de l'activité des CREPS sur le champ du soutien à l'activité associative ou l'accueil des stages.
- PNDS non reconduit (nous nous en étions rendus compte dans le budget 2009) mais les économies réalisées et la spéculation sur les crédits liés aux paris fait vivre d'espoir... cynique !
- Les procédures de réaffectation des fonctionnaires sont clairement examinées ; quant aux autres personnels leur perspective est le licenciement économique ou la recherche d'emploi.

Dans leur brutalité ces mesures rejoignent la longue panoplie des 374 décisions du CMPP.

Soyons clairs, tant sur le champ DRJS que DDJS (pour s'en tenir au secteur sport), les réactions des personnels sont longues à s'établir ; elles nécessitent la définition de perspectives et la préservation de la professionnalité. Cependant les choses mûrissent et des actions de résistance locale se sont établies. Les préfets et Chefs de service ont, bien souvent, en recourant à diverses astuces, tenté de

¹ CMPP = conseil de modernisation des politiques publiques ; RGPP = révision générale des politiques publiques

limiter l'expression des personnels ; pas de concertation, travail en secret, volonté d'écarter les personnels... Tout appelle à ce que la réaction de tous se démultiplie.

DINARD

Dinard est le premier endroit où une lutte s'est développée avec le souci constant de rassembler le plus largement possible élus, usagers, personnels, non sans réussite. Conférence de presse largement publique (80 participants), intervention auprès de tous les élus (mairie, CG, CR), constitution d'un comité de soutien très large, pétition. La presse, écrite et télévisuelle, en a fait l'écho de toutes les initiatives. Le Directeur, nouveau, d'abord un peu observateur, s'est transformé progressivement en zélé supporter de l'opération ministérielle. Les personnels animent la lutte avec le souci d'y adjoindre, par lettre ouverte, stagiaires anciens et nouveaux, associations, ligues etc. Des rendez-vous ont eu lieu avec la mairie, CG et CR. Une manifestation dans Dinard est prévue.

VOIRON

Le CREPS de Voiron vient d'entrer en lutte avec une présence médiatique locale forte. Contact avec le CR, et élus locaux, pétition publique, mise en place d'un blog (<http://soscrepsvoiron.over-blog.com/>). Visitez-le et faites signer.

SE TOURNER VERS LES PARTENAIRES ET USAGERS

Il appartient, dans tous les établissements, à chaque équipe, de prendre les contacts avec les CG et CR, de même avec le mouvement sportif et associatif. Le congrès national (10 & 11 novembre) des CROS, CDOS, CTOS s'est dit préoccupé par la politique menée envers les CREPS. Des débats avec eux sont nécessaires. Ils sont porteurs de critiques sur la question des CREPS (notamment les coûts liés à l'accueil, la qualité des installations etc.) tout en constatant qu'ils représentent des outils nécessaires aux clubs. Il est clair que la politique menée par les gouvernements successifs sur ces établissements, les condamnant à la recherche de l'autofinancement avant tout, alliée à des directives molles sur le contenu de leurs missions, conduit à un bilan dans lequel le gouvernement y pioche toutes les insuffisances accréditant sa démonstration de leur nécessaire fermeture !

REUNION NATIONALE

A partir de contacts avec quelques uns d'entre vous, le SNEP prévoit une réunion nationale des CREPS afin d'avoir un échange approfondi sur la situation et le développement de la lutte ; nous essaierons d'y inviter quelques uns de nos interlocuteurs et alliés.

Nous attendons votre avis.

Jean Lafontan

SE SYNDIQUER : POURQUOI PAS ?